

55/EMS006

Pôle emploi en direct :

- www.pole-emploi.fr

- 3995 Service gratuit + prix appel

SAS CL EVOLUTION 27 DU PERRAY 78610 AUFFARGIS

Références à rappeler :

Colombes, le 1er Octobre 2021

N° dossier :

318374 / RG / 39897479

Concerne:

CL EVOLUTION 78610 AUFFARGIS

Dossier suivi par :

Mme SODJINOU-AHOUANSOU Grace

Objet : Accord de participation à l'Assurance chômage

Monsieur,

Vous nous avez interrogés sur la situation de CELIA DA COSTA, au regard de l'Assurance chômage.

A cette fin, vous nous avez transmis un dossier composé des pièces ci-après énumérées :

- Questionnaire Employeur

- Attestation bancaire précisant le nom des délégataires et le type de procuration totale ou limitée

- Organigramme de la société

- Contrat de travail ou lettre d'engagement

- Photocopie d'un extrait K bis récent du registre du commerce et des sociétés

- Photocopie des statuts

Nous vous informons qu'il résulte de l'étude de votre demande et des documents communiqués que l'Assurance chômage lui est applicable.

Cet avis, donné sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, engage Pôle emploi dans la mesure où :

- Les renseignements fournis sont exacts, complets et actualisés à la date du 01/10/2021 ;

- Le statut de l'entreprise ou celui de l'intéressé n'aura pas subi de modification(s).

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Directrice



Pôle emploi en direct :

- www.pole-emploi.fr

- 3995 Service gratuit + prix appel

MME DA COSTA CELIA 93 ROUTE DES CHARMES 78320 LEVIS ST NOM

Colombes, le 1er Octobre 2021

Références à rappeler :

N° dossier: 3183

318374 / RG / 39897479

Concerne:

CL EVOLUTION 78610 AUFFARGIS

Dossier suivi par :

Mme SODJINOU-AHOUANSOU Grace

Objet : Accord de participation à l'Assurance chômage

Madame,

Votre entreprise nous a interrogés sur votre situation, au regard de l'Assurance chômage.

L'étude des documents qu'elle nous a communiqués nous a permis de confirmer votre participation à l'Assurance chômage.

En effet, vous ne possédez pas le statut juridique d'un dirigeant de société.

Cet avis, donné sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, engage Pôle emploi dans la mesure où :

- Les renseignements fournis sont exacts, complets et actualisés à la date du 01/10/2021 ;
- Votre statut ou celui de votre entreprise ne subit pas de modification(s);
- Il n'existe pas de contestation sur votre qualité de salarié entre l'entreprise et vous.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La Directrice